Une jeune Fille assassinée

PAR SON AMANT

Un crime a été commis la nuit dernière, rue de la Folie-Regnault, 26, à Paris, dans les dramatiques circonstances que voici :

Ménage interlope

A cette adresse se trouve un garni dirigé par une dame Chauvy.

Dans une chambre mansardée de cet hôtel logeaient, depuis quelque temps, la fille Marie Né, âgée de dix-neuf ans, coupeuse de poils de lapin, et son amant, le nommé Gaspard Kieffer, polisseur de métaux.

Cet individu, pour quelle raison, on l'ignore, s'était fait inscrire sous le faux nom de Foujol.

De cette liaison ancienne déjà, était née une petite fille, âgée aujourd'hui de treize mois, la jeune Marie.

Des scènes fréquentes se produisaient ces temps derniers entre les deux amants.

Kieffer voulait forcer sa maîtresse à se prostituer pour lui procurer de l'argent.

De là des discussions de la plus grande violence, si violentes même qu'à plusieurs reprises les gens du garni étaient intervenus et que le logeur avait menacé le couple de lui donner son congé.

Le crime

La nuit dernière, Kieffer rentra au logis complètement ivre ; sa maîtresse l'accompagnait.

Ils eurent d'abord une querelle avec la propriétaire puis, une fois chez eux, ils se disputèrent.

Kieffer était dans un état de fureur tel qu'il brisa divers meubles et notamment un petit buffet qui vola en morceaux. Il faisait un tel bruit qu'un voisin, M. Scheffer, éveillé en sursaut, se levant pour voir ce qui se passait.

Trouvant la porte entr'ouverte il pénétra chez Kieffer.

Il aperçut alors la fille Né appuyée contre le mur et se contenant à peine. La malheureuse était horriblement pâle.

— Qu'avez-vous, lui demanda-t-il.

— Mon amant, répondit-elle, vient de me frapper d'un coup de couteau.

Schaffer se mit aussitôt à la poursuite du meurtrier qu'il trouva en bas dans le corridor.

Ce dernier causait avec son frère Pierre.

Ne voulant pas entamer avec eux une querelle qui pouvait dégénérer en rixe, Scheffer rentra chez lui.

La toilette de la morte

Quelques instants après, les deux frères Kieffer revenaient avec leur mère à l'hôtel de la rue de la Folie-Regnault.

Le petit enfant dormait dans son berceau ; le drame qui s'était accompli à quelques pas de lui, ne l'avait pas réveillé.

Les deux hommes relevèrent le cadavre de la pauvre fille et la deshabillèrent complètement, ne laissant à la malheureuse que les mitaines rouges qu'elle avait aux mains et ses bas. Après avoir eu soin d'enlever les draps pour que le sang ne les souillât pas, ils étendirent le corps sur le lit et jetèrent sur la poitrine nue le corsage de la victime. Puis, aidés de la femme Kieffer, ils se mirent à laver le plancher à grande eau pour faire disparaître la mare sanglante. Pendant ce funèbre travail, qui demanda deux grandes heures, l'enfant ne se réveilla pas.

La chambre du crime

A cinq heures et demie, les frères Kieffer sortirent avec leur mère, cette dernière emportant dans ses bras le bébé, encore tout ensommeillé. Ils laissèrent au milieu de la chambre une terrine d'eau rougie et la toile d'emballage qui avait servi à éponger le parquet. Sur la table, devant le cadavre de la maîtresse de son fils, la femme Fieffer avait allumé une bougie, comme pour une veillée mortuaire. Les vêtements ensanglantés de la victime avaient été jetés derrière le lit.

Quand tout le monde fut parti, Scheffer s'aventura jusque sur le palier et, par la porte laissée grande ouverte, il aperçut le cadavre de Marie Né étendu presque nu sur le matelas, et éclairé sinistrement par la flamme vacillante de la bougie. Il resta un moment glacé par l'horreur du spectacle.

Quand il eut repris ses sens, il descendit prévenir la patronne de l'hôtel, qui ne s'était nullement inquiétée du va-et-vien insolite de ses locataires pendant la nuit.

Scène touchante

Le commissaire de police commença aussitôt l'enquête. Tandis qu'il procédait sur les lieux aux constatations, Mme Né mère, habitant rue des Haies, 7, fit irruption dans la chambre. Elle tenait dans ses bras la petite Marie.

Le désespoir de la pauvre mère fut absolument navrant quand elle aperçut le cadavre de son enfant.

Elle se précipita sur le corps, qu'elle couvrit de baisers.

— Pourquoi n'as-tu pas voulu m'écouter, disait-elle, quand je te disais de quitter ce misérable ?

Il fallut arracher de force la pauvre mère du cadavre de sa fille.

L'assassin se constitue prisonnier

Pendant ce temps, le meurtrier était allé se constituer prisonnier au service de la sûreté.

Il a raconté que c'était involontairement, au cours d'une discussion qu'il avait tué sa maîtresse.

L'arme qui a servi au crime est un couteau dont le manche représente la tour Eiffel, et que la fille Né avait donné à son amant.

Kieffer n'a manifesté aucun repentir.

Il a déjà subi plusieurs condamnations et il y a un mois à peine qu'il était sorti de prison.

C'est M. Guillot, juge d'instruction, qui a été chargé de suivre l'enquête.

Les Palais incendiés

PENDANT LE XIXe SIÈCLE

Les incendies de palais ont été nombreux en ce siècle.

Ce sont les palais impériaux de Russie qui ont été le plus souvent atteints et dévorés par le feu ; en l'espace de dix-sept ans, sans qu'il eût intention criminelle et par le seul fait d'accidents, la résidence des Czars fut trois fois détruite, de 1820 à 1837.

Tour à tour, pendant les dix années suivantes, les flammes anéantissaient les palais des rois de Naples et de Wurtemberg, du grand duc de Bade, du résident turc à Jassy, du gouverneur anglais à Québec.

L'Amérique voyait aussi le feu s'attaquer au palais du Capitole à Washington.

Plus tard, c'étaient, parmi les grandes catastrophes réduisant en cendres des édifices historiques, l'incendie du Palais des Etats à Berlin, celui de la Chambre à La Haye, celui du Palais du Gouvernement à Liége.

L'Escurial n'a pas non plus été respecté, et si, en 1872, il ne fut pas détruit, du moins on eut à déplorer la perte de monuments précieux de l'art espagnol.

Le palais du roi de Suède, au commencement du siècle, fut aussi atteint.

En 1863, en quelques heures, le Grand-Sérail, à Constantinople, n'était plus que ruines, et en 1881, il s'en fallait de peu que le feu ne dévastât entièrement le palais du sultan.

Un des grands incendies de Palais, dont le souvenir est demeuré poignant, est celui du Parlement anglais en 1834.

Pour celui-ci, on en connut facilement les causes, dues à l'imprudence du service des Archives. Elles venaient d'être soumises à un classement définitif, et on avait décidé de brûler nombre de papiers devenus inutiles. Les employés accomplirent leur besogne avec trop de précipitation, et, en peu de temps, les flammes gagnèrent la Chambre des lords. La Chambre des communes avait bientôt le même sort, et le palais de Westminster eut aussi de terribles dégâts. L'eau ne manquait point, cependant, puisque l'édifice était baigné par la Tamise, mais le désastre avait été si subit qu'il avait laissé les organisateurs de secours irrésolus.

Par un hasard heureux, la bibliothèque, possédant d'inestimables trésors, avait été, la veille, transportée dans un autre bâtiment.

Moins de dix ans après, l'Angleterre devait voir un autre sinistre qui pouvait également être considéré comme une calamité nationale : l'incendie de la Tour de Londres, l'ancien palais de Guillaume-le-Conquérant.

Bien des souvenirs disparurent là, comme la hache avec laquelle Anne de Boleyn fut décapitée et les trophées pris par les vaisseaux de la reine Elisabeth sur la flotte espagnole, l'*invincible Armada*.

En 1842, c'était le palais du gouvernement de Hambourg, alors ville libre, qui s'effondrait sous les flammes, au milieu d'un des désastres les plus terribles que l'on eût vus encore. Il n'y avait plus, au bout de peu de temps, qu'à chercher à préserver les maisons qui n'étaient pas encore atteintes.

Pour empêcher la communication du fléau, on dut tirer à coups de boulets pour démolir les édifices au moyen desquels il aurait pu se propager.

A rappeler encore l'incendie du palais du Parlement, à Montréal, qui fut effroyable. Le feu, cette fois, avait été mis intentionnellement, au milieu d'une émeute ; mais les incendiaires mêmes furent stupéfaits de l'immensité du désastre. Là disparurent les documents les plus importants de l'histoire du Canada.

A citer aussi l'incendie du palais cantonal à Glaris, en Suisse. C'était là un monument du Moyen-Age qui était anéanti, un monument où avaient retenti les premières paroles de liberté, éveillant le monde de sa barbarie. Un édifice moderne a dû remplacer la vieille maison où s'était formée une des premières alliances républicaines.

Il faudrait noter encore, dans cette lugubre statistique, en ne parlant que des palais princiers ou municipaux détruits, l'incendie de l'hôtel de ville, du palais des Tuileries et du palais de la Légion d'honneur à Paris, du palais impérial de Yeddo, au Japon, de l'Hôtel de Ville de Cronstadt, du palais du gouverneur de Manille...

Le palais de l'Elysée, à Paris, lui aussi, a été menacé par le feu en 1852 ; il causa alors, à l'intérieur d'assez sérieux ravages.

GRAVE INCIDENT à PORT-SAID

Le *Gaulois* rapporte un fait qui se serait passé à Port-Saïd et qu'on aurait soigneusement tenu caché jusqu'ici. Un enterrement syrien se rendait au cimetière, quand il se rencontra avec un cortège arabe qui venait en sens inverse. C'était le baptême d'un fils de cheik et des agents de police faisaient la haie des deux côtés du cortège.

Les Syriens prièrent les Arabes de se ranger, pour laisser le milieu de la chaussée à l'enterrement. Les Arabes ne voulurent pas céder la place et il s'en suivit une mêlée indescriptible.

Les soldats de la police furent les premiers à maltraiter les Syriens. Ils brisèrent la croix qui précédait le clergé et déchirèrent même les vêtements sacerdotaux de l'officiant.

Bien plus, ils jetèrent le cercueil sur la chaussée.

On s'empressa d'aller chercher le consul de France et le gouverneur de la ville.

Le consul de France arriva aussitôt et réussit non sans peine, à faire cesser le tumulte.

Il y a au moins une vingtaine de blessés, tous Syriens.

Causerie Médicale

L'INFLUENZA

— Qui est-ce qui produit la grippe et par conséquent l'influenza ?

Est-ce le chaud ? Est-ce le froid ?

Telle est la question qui nous arrive de toute part.

Nous allons y répondre :

— Ce qui produit la grippe et par conséquent l'influenza, ce n'est ni le chaud ni le froid, ce sont les alternatives de chaud et de froid.

La bise souffle glaciale aujourd'hui ; demain le dégel apparait, ramenant un rayon de soleil ; voilà le danger.

Méfions-nous de ces changements brusques, nous pourrions dire « brutaux » de température ; ce sont nos pires ennemis, ceux qui nous guettent au passage et nous livrent sans merci à l'épidémie qui court.

Que font les malades ?

Ils se disent : « Il fait beau, un rayon de soleil indiscret vient joyeux « brillanter » mes vitres. Qu'il doit faire bon dehors ! Sortons : cela me remettra. » Et ils sortent.

Ils sortent, ignorant que la grippe étant essentiellement récidivante, il leur suffit d'absorber un atome d'air, pour que la maladie dont ils sont atteints se développe, et que leur grippe se transforme, sans qu'ils le soupçonnent en une « bonne » influenza !

Quant à ceux qui ont eu la chance d'échapper à l'épidémie, ils tiennent un autre langage.

— Quel temps superbe ! disent-ils ; il fait un soleil d'août, j'étoufferais sous ma fourrure. Au diable les pardessus trop chaud !

Et ils sortent, les imprudents, plus légèrement vêtus. Ils rencontrent un ami.

Ils bavardent avec lui, restant immobiles pendant un long temps.

C'est fait de leur santé.

L'influenza est là qui les prend et les alite.

Il est évident, et nous sommes heureux d'avoir à le constater, que les cas d'influenza offrent maintenant moins de gravité, mais ils sont toujours aussi nombreux, nous devons à la vérité de le déclarer.

La meilleure médication, nous l'avons dit, c'est la médecine du « coin de feu. »

Tout le monde ne peut la suivre ; aussi ne saurions-nous trop recommander à ceux que leurs occupations obligent à sortir de se couvrir de chauds vêtements, de ne point s'arrêter dans les rues, de hâter constamment le pas, en un mot de rester dehors le moins longtemps possible.

Un dernier conseil, celui-là essentiel ;

Si l'on se sent un état vague, peu d'aptitude au travail, de la courbature, de la faiblesse dans les jambes, il ne faut pas sortir ! Car ces malaises sont des symptômes d'influenza, que seule la médecine du « coin du feu » peut faire disparaitre.

MENUS PROPOS

Il parait qu'on s'occupe avec activité du tirage de la tombola de l'Exposition.

L'Exposition ? La tombola ?

Mais oui. Rappelez vos souvenirs. Il y eut, en 1889, au Champ de Mars, une Exposition internationale qui fit quelque bruit dans le monde.

Dans toutes les galeries on remarquait une petite table couverte de billets de loterie. Il y avait aussi des jeunes personnes, généralement laides, avec un brassard, qui criaient : « Un franc le billet, J'offre le « gagnant du gros ! » s. g. d. g., bien entendu.

L'Exposition a fermé ses portes il y a deux mois et la tombola attend toujours. On étudie des systèmes permettant un tirage rapide, 5,000 lots, dit-on. On discute sur le local où l'opération devra se faire. Il faut aussi s'occuper du catalogue.

Il est bien question d'aboutir le 18 janvier à Pâques ou à... la Trinité, Mais une date fixe aussi rapprochée que possible, ferait mieux l'affaire du public.

Faut-il mettre tous ces retards sur le dos de l'*influenza*.

Pour peu que le classement des lots continue avec la même lenteur, on sera prêt dans une dizaine d'années.

Le tirage de la tombola de 1889 pourrait peut-être coïncider avec l'ouverture de la prochaine Exposition ?

Si l'on soumettait cette idée à un comité divisé en quelques commissions, subdivisées elles-mêmes en sous-commissions qui se partageraient en une quantité de bureaux... Mais je n'insiste pas. Ma proposition aurait des chances d'aboutir.

***

Tout à l'électricité !

Telle est la devise des Américains d'aujourd'hui, et à ce sujet, on nous rapporte qu'il vient de s'installer dans la sixième avenue de New-York un « salon » pour décrotter et cirer les chaussures à l'électricité.

Le décrottage et le polissage des chaussures s'y fait par une ingénieuse machine, resplendissante comme de l'argent, et la seule opération que le décrotteur ait à faire maintenant est d'étaler le cirage sur les souliers des clients. Ceux-ci n'ont qu'à présenter leurs pieds à la machine et, en un clin d'œil, leurs souliers sont décrottés par la brosse mue par l'électricité. Le décrotteur étale alors la quantité de cirage voulue, et le client présentant ses pieds à une autre brosse de la machine, ses souliers sont polis en quelques secondes. L'opération tout entière dure à peine une minute par ce nouveau système.

L'inventeur de ce procédé cherche maintenant le moyen d'éviter même au décrotteur la peine d'étaler le cirage sur les souliers de ses clients.

Le moyen est, dit-on, presque trouvé, et il se pourrait que la grande nouveauté de 1890, fut l'installation, dans les coins de rues de New-York, des machines à décrotter, où il suffira de laisser tomber une pièce de cinq *cents* dans une ouverture pratiquée, à cet effet, pour avoir ses souliers cirés à la minute.

Pour cinq cents de plus, la machine vous jouera en même temps un petit air de musique !

Le mouvement gréviste

En Belgique

Au pays de Charleroi

Roux, 6 janvier. — La journée d'hier n'a été marquée par aucun incident et la situation ne parait guère être modifiée ce matin. Il semble cependant qu'il y ait plutôt tendance à une amélioration qu'à une aggravation.

Des meetings ont eu lieu, hier, à peu près dans toutes les communes de la région et notamment à Courcelles, où des orateurs étrangers ont pris la parole et engagé vivement les ouvriers à la résistance. Les ouvriers de Courcelles paraissent les plus excités et, quand on les rencontre dans les cabarets, il ne fait pas bon les contredire, si l'on ne veut pas s'attirer quelque méchante affaire.

Les nouvelles de Forchie-la-Marche tendent à l'apaisement.

Au Borinage

Saint-Ghislain, 6 janvier. — On s'attent à la cessation du chômage de la Société du Midi-Mons, à Ciply.

Les nouvelles qui nous arrivent de Cuesmes sont également rassurantes. On affirme que les ouvriers du Levant-du-Flenu sont décidés à ne point abandonner la besogne.

Par contre, on a certaines appréhensions pour les charbonnages de Crachet-Picquery et pour les charbonnages belges, à Frameries.

A Liége

Il y avait hier, lundi, une légère amélioration dans la situation des charbonnages de Cockérill où il y a une diminution du nombre des grévistes.

Il n'y a pas de changement dans la situation du charbonnage de Marihaye, les grévistes sont toujours nombreux.

La grève est complète dans 3 houillères Bon Buveur, Kessales et Maquet, à Jemeppe.

Les charbonnages de Flémalle, Tilleur et Ougrée, travaillent.

Pénurie de charbon

Charleroi, 6 janvier. — Le chemin de fer de l'Etat est à la veille de manquer de charbon et partout on a déjà supprimé de nombreux trains de marchandises et il est question de prendre d'autres mesures.

On assure que le gouvernement va procéder par voie de réquisition dans les charbonnages.

EN ANGLETERRE

La grève des gaziers

Londres, 6 janvier. — Le steamer *Chester*, arrivé hier à Deptfort avec du charbon pour la *South Métropolitan Gas Company*, a été accosté par des groupes de matelots et de chauffeurs appartenant aux unions ; ceux-ci ont su convaincre les hommes de l'équipage qui tous ont abandonné le steamer.

Un meeting auquel ont pris part un millier de personnes a eu lieu dans l'après-midi, au parc de Southwark, en faveur de la continuation de la grève. Tous les orateurs ont exprimé la conviction que la Compagnie du gaz serait finalement obligée de céder.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Le Nouveau Préfet du Nord

Ainsi qu'on l'a vu dans *nos dépêches*, c'est M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais qui est appelé à la Préfecture du Nord en remplacement de M. Saisset-Schneider.

Notre correspondant d'Arras nous télégraphie que cette nouvelle cause une vive émotion parmi les républicains du Pas-de-Calais.

Tous voient s'éloigner avec regret l'éminent administrateur qui, depuis six années a *républicanisé* d'une façon si complète le département confié à ses soins.

Le Nord va avoir à sa tête un homme d'action qui a fait magnifiquement ses preuves et qui, à Lille comme à Arras, combattra la réaction autrement que par des paroles et des déclarations aussi vite oubliées que prononcées.

Les ennemis de la République ne tarderont pas sans doute à se plaindre de l'énergie du nouveau préfet du Nord. C'est le plus bel éloge, qu'ils pourront à nos yeux, faire de son administration.

Décorations. — L'*Officiel* publie les nominations suivantes : Dans la Légion d'honneur : *Officier*, M. Faimbaux, administrateur des mines de Marles. *Chevalier*, M. Macarez, agriculteur, maire d'Haulchin.

Sont nommés Chevaliers du Mérite : MM. Macarez, agriculteur à Escarnain ; Morel, agriculteur à Adnifer ; Parenty, agriculteur à Mourlez ; Brasquin, vétérinaire à Sebourg.

CAUCHY EN COUR D'ASSISES

Le nom de Cauchy n'est encore oublié de personne. Tout le monde se rappellera facilement cet agent d'affaires véreux dont il a été tant parlé, il y a quelque temps et qui fut condamné à huit mois de prison par le tribunal correctionnel de Lille, pour escroqueries.

Nous assistions à l'audience et nous avons toujours à la mémoire les paroles qui servirent de péroraison au réquisitoire de M. le substitut Guillemin : « Le passé de Cauchy est plus ténébreux encore et les faits qui l'amènent aujourd'hui dans cette enceinte ne sont que des peccadiles auprès de ceux qui *lui seront peut-être reprochés un jour.* »

Eh bien, ces paroles sont maintenant justifiées. Cauchy va passer aux prochaines assises sous l'inculpation d'assassinat suivi de vol.

A la suite d'une perquisition faite au domicile de Cauchy, rue Colbert, le juge d'instruction chargé de l'affaire a acquis la conviction que cet individu s'était rendu coupable de l'assassinat d'un fermier de Bouvines, nommé Deleporte.

Ce dernir, qui était entré en relations d'affaires avec Cauchy, avait été dévalisé et jeté dans le canal près de l'Esplanade. Et d'après l'enquête établie à ce sujet, on avait d'abord conclu à un accident.

Arrivée du bandit Picavet en France

Une dépêche du Havre nous annonce que le nommé. Picavet, qui n'avait pas encouru moins de quatre-vingt-neuf condamnations pour divers méfaits et qui s'était enfui en Amérique après avoir commis toutes sortes de vols, effractions et pillages à la tête d'une bande qui terrorisait le département du Pas-de-Calais, vient d'être extradé et d'arriver au Havre à bord du paquebot la *Guyenne*.

BULLETIN MILITAIRE

M. le général Leplus est maintenu, à titre provisoire, dans ses fonctions de chef du 4e bureau de l'état-major du ministre.

M. Dion, chef de bataillon breveté au 73e de ligne, est proposé pour le grade de lieutenant colonel.

M. Caussade, chef d'escadrons au 21e dragons, est proposé pour le grade de lieutenant-colonel.

Sont proposés pour le grade de lieutenant-colonel du génie, MM. les chefs de bataillon Porez, à Maubeuge ; Vouaux. chef d'état-major du gouverneur de la place de Lille ; de Montarby, au 3e régiment, à Arras,

M. Le Lorier, sous-intendant de 3e classe à Douai, est proposé pour le grade de sous-intendant de 2e classe.

Formation d'une Société militaire colombophile à Lille. — Les amateurs colombophile lillois désireux de faire partie de la Société Colombophile militaire en formation sont instamment priés de vouloir bien assister à la réunion qui se tiendra le jeudi 9 janvier 1890, *à huit heures et demie du soir*, estaminet de l'Horloge, Grande-Place, à Lille.

L'assemblée examinera les projets de statuts qui lui sont soumis par M. le ministre de la guerre et par M. le général gouverneur de Lille et arrêtera définitivement les bases de la nouvelle société.

Mouvement dans les finances. — Par arrêtés du ministre des finances, sont nommés :

M. Dacquet, percepteur de Baisieux, 2e classe, à la perception de Templeuve, 1re classe.

M. Cauët, percepteur d'Ailly-sur-Noye (Somme), 3e classe, à la perception de Baisieux, 2e classe.

M. Soulignac, adjudant sous-officier au 15e régiment d'artillerie, à la perception de Lépaud (Creuse), 4e classe.

M. Demeyer, percepteur de Neuville-Saint-Remy, 2e classe, à la perception d'Aniche, 1re classe.

M. Richez, percepteur de Merville, 2e classe, à la perception de Neuville-Saint-Remy, 2e classe.

M. Dordin, percepteur de Beauffort, 4e classe, à la perception de Merville, 3e classe, dernier quart.

M. Carton, percepteur de 4e classe, à Eppe-Sauvage, en la qualité à la perception de Beaufort, dernier quart.

Acceptons-en l'augure avec joie. — La revue scientifique *Ciel et Terre* nous annonce d'après un travail d'un savant anglais. que l'abaissement de la température moyenne, constaté depuis quelques années, sera prochainement compensé par des séries d'années chaudes.

Puisse le savant anglais être bon prophète !

Vérification des poids et mesures. — La vérification pour 1890 de tous les poids, mesures, balances et romaines vient de commencer dans le département du Nord. Les poids, mesures et plateaux de balances seront poinçonnés de la lettre L. La vérification sera faite au bureau des poids et mesures pour les chefs-lieux de circonscription, et dans les mairies pour toutes les autres communes.

Un arrêté de M. le préfet du Nord a désigné certaines catégories d'industriels et de commerçants qui n'étaient pas jusqu'ici assujettis à la vérification et qui devront à l'avenir soumettre à la vérification et au poinçonnage les instruments de pesage et de mesurage dont ils se servent pour l'exercice de leur profession.

Voici la liste de ces nouveaux assujettis :

Marchands d'articles de brasserie ; fabricants et marchands d'articles industriels, d'articles de ménage, d'articles de sellerie, de poëlerie et de fumisterie, d'articles de tissage ; calandreurs, Compagnies de tramways, constructeurs de machines électriques ; fabricants de couronnes et de monuments funéraires ; imprimeurs ; fabricants de lampes de sûreté ; tourneurs.

Chronique locale

ROUBAIX

Nécrologie. — On nous annonce la mort de M. Ant. Grulois, grand teinturier à Roubaix, enlevé prématurémnnt à l'affection des siens, à l'âge de 58 ans.

M. Grulois, issu d'une famille d'ouvriers ; ouvrier lui-même, a par son talent su acquérir une belle situation commerciale et financière : il fut avec M. Léon Desprez la cheville ouvrière de l'importante maison Grulois-Desprez, qui tient une des premières places à Roubaix.

Les funérailles de cet homme de bien, auront lieu demain mardi, à dix heures, en l'église du Saint-Sépulcre, à Roubaix.

PRIME OFFERTE : Voir à la quatrime page la prime offerte par la photographie ELKAN.

HOTEL DU COMMERCE

CAFÉ-BILLIARDS. — RUE NAIN, 20, ROUBAIX

Tous les dimanches et lundis, orchestre symphonique, de 6 à 11 heures. Dîners à prix fixe et à la carte. Salons pour familles. Grande salle pour noces et banquets. n.o.974»

Spasmes et Vapeurs

Ces maladies féminines qui se manifestent par des symptômes bizarres et irréguliers, tristesse, surexcitation, défaillances, pâles couleurs, etc., doivent être attribuées à un état maladif du système nerveux, prenant sa source dans une altération du sang. Il est alors indispensable de dépurer, de rafraîchir, de clarifier le sang en employant le Rob Lechaux (aux jus d'herbes). Cet incomparable dépuratif végétal chasse la bile, les glaires, les humeurs, renvois aigres ou acides ; supprime les mauvaises digestions, l'échauffement, les maux de tête, migraines, bouffées de chaleur au cerveau, évite ou détruit la constipation et rétablit aussi l'équilibre normal de toutes les fonctions, sans lequel il n'y a pour les dames ni tranquillité, ni santé, ni beauté.

Toutes les dames doivent lire avec attention l'excellente étude sur la *régénération du sang (44e édition), que M. Lechaux, pharmacien-chimiste* à Bordeaux, envoie gracieusement à ceux qui la réclament. Après l'avoir lue, elles demanderont avec confiance franco 3 flacons de Rob Lechaux pour 12 francs où 6 flacons contre 21 fr.

Dépôt à Lille : Pharmacie du docteur Ozil rue Esquermoise, 60 ; Fanyau ; Donte et Cie : Coasne ; Pharmacie centrale Gobert et Cie. — A Tourcoing : Bruneau, Vanneufville. — A Valenciennes : Sabin-Boulet. — A Fresnes, Berriez. — A Maubeuge : Huart, pharmacien, rue de Mons. Toutes pharmacies.

LETTRES MORTUAIRES

ET D'OBITS

Toute commande de lettres de faire part de décès, d'obits, etc., faite à **Roubaix** et **Tourcoing,** *dans les bureaux de l'*AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING *donne droit à une insertion* GRATUITE *dans le Journal.*

TOURCOING

Crick-Sicks. — La commission administrative de la Société des Orphéonistes Crick-Sicks informe les sociétaires que les répétitions reprendront sérieusement aujourd'hui mardi 7, à 9 heures très précises.

Vols. — Hier matin, Mme veuve Demay, demeurant rue de la Blanche-Porte, se dirigea vers sa basse-cour pour donner à manger à ses volailles.

Hélas ! tous ses pensionnaires ; un coq, une poule et six pigeons avaient disparu, enlevés pendant la nuit par un audacieux malfaiteur.

Samedi soir, M. Jules Stelande, tisserand, *demeurant sentier de Linselles, à Roncq*, regagnait son domicile après être venu chercher un chargement de 20 kilos de coton noir, qui se trouvait dans un sac sur sa brouette.

Il s'arrêta à un cabaret des Trions, pour boire une consommation. Bien qu'il fût resté très peu de temps, un voleur avait éventré le sac et enlevé son contenu.

Plainte a été déposée entre les mains de M. le commissaire de police du 2e arrondissement.

Violences sur sa femme. — Une contravention a été dressée à la charge du nommé Victor H..., 48 ans, tisserand au Blan-Seau, pour violences légères sur la personne de sa femme, et tapage noturne.

Il a été perdu dimanche, de Lille à Tourcoing, en passant par La Madeleine, Marcq et Mouveaux, une valise contenant des vêtements.

Prière de la rapporter au bureau de police à Tourcoing.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles

Entrées du mois de décembre 1889

1888

	Nomb. de lots	kilos
Soie. . . .	1	43
Laine peignée	724	1.314.961
Laine filée. .	504	215.680
Blousses. . .	62	112.385
Coton . . .	145	87.736
Totaux. .	1436	1.730.805

1889

	Nomb. de lots	kilos
Soie . . .	3	190
Laine peignée	723	1.312.928
Laine filée. .	637	237.559
Blousses. . .	82	95.979
Coton. . . .	101	66.548
Totaux. .	1.546	1.713.204

Expéditions et arrivages par voie ferrée :

Expédié par condition	416,270
Remis en gare aux expéditeurs	155,720
Arrivages dir. par voie forrée	49,260
Total :	611.250

Conditionnements	4,904
Titrages	217
Dégraissages	73

Le Lirecteur de la Condition publique
STORHAY.

L'Influenza à Lille

Toujours beaucoup de malades.

Dans les administrations, dans les fabriques, dans les imprimeries spécialement, le nombre des influenzés est considérable.

Le bruit courait hier qu'un atelier très important de notre ville allait fermer ses portes pendant quelques jours.

A l'Hôtel-de-Ville, il y a de nombreuses absences dans presque tous les services.

Dans les casernes, le nombre des malades est également très conséquent, Des distributions de thé chaud sont faites matin et soir.

Les commandants de corps d'armée ont reçu l'ordre d'accorder des permissions assez nombreuses, surtout aux soldats faibles de constitution. Tous les militaires prendront la ceinture de flanelle : hors des casernes, ceux de l'infanterie porteront la veste sous la *capote et ceux des troupes à cheval*, le manteau.

Si les exercices ne peuvent avoir lieu dans des locaux couverts, ils seront réduits de moitié ; les gardes n'auront plus qu'une heure de durée.

Et dans les familles. Nous sommes persuadé qu'il n'y en a que de très rares où on puisse répondre que tout le monde est valide !

LE NORD

Armentières. — *Tentative de vol.* — Une vieille rentière de la rue Notre-Dame, Mlle Reubrecht, a été *hier soir vers sept* heures, victime d'une tentative de vol.

Profitant de son absence, un ou des malfaiteurs se sont introduits dans sa demeure et à l'aide d'un poinçon ont fracturé un coffre qui se trouvait dans sa chambre à coucher.

Après avoir fouillé toute la chambre et n'avoir même pas aperçu une somme de 200 francs qui était placée dans un bonnet, les voleurs se sauvèrent en ne se donnant même pas la peine de fermer la porte de la rue.

Une enquête est ouverte par la police.

DOUAI

Arrestation. — La police a arrêté, sous l'inculpation de vagabondage, le nommé Paul Carpentier, âgé de 29 ans, originaire de Saint-Quentin, sans ressources ni domicile.

Procès-verbal a été dressé pour violences légères exercées par le sieur Emile Foviaux, journalier, contre la nommée Victorine Poulain.

Orchies. — *Incendie*. — Le 3 janvier, vers minuit, un incendie dont on n'a pu déterminer la cause, a consumé deux meules de paille et un charriot appartenant à MM. Laurent-Mouchon et Cie.

La perte, évaluée à 4,200 francs, est couverte par une assurance à la compagnie *le Nord*.

GRACE DES MINEURS DE DORIGNIES

Le président de la République a accordé la grâce des ouvriers mineurs de Dorignies, condamnés pour faits de grève à l'exception du nommé Saintenoy. Cette exception ne s'explique guère, et nous avons tout lieu de croire que de nouvelles démarches le feront bénéficier d'une grâce que la sévérité des juges et le peu de gravité des faits commandent. Nous sommes heureux de constater à cette occasion le crédit des députés républicains de l'arrondissement de Douai et de les remercier de leur active intervention.

VALENCIENNES

Un drame à la Porte de Lille

Hier, vers minuit, le nommé Dumont, cabaretier, demeurant rue de St-Amand, à Anzin, regagnait son domicile avec sa fille, nommée Aimée, âgée de 17 ans et deux cuirassiers, *quand en passant près des fossés de la porte* de Lille, la jeune fille enjamba le parapet et se précipita dans l'eau.

Quoique ne sachant pas nager, le père se jeta à son secours. Des témoins, un cuirassier et un employé de chemin de fer nommé Piquette, demandèrent l'aide d'un rempailleur de chaises nommé Jules Harmant, âgé de 59 ans, qui se procura une longue échelle chez le portier consigne et fut assez heureux pour retirer sains et saufs le père et la fille.

La jeune fille a déclaré qu'elle avait pris sa funeste résolution à la suite d'une discussion avec sa mère.

L'Influenza. — L'Ifluenza sévit ici avec vigueur. On constate des absences énormes à la rentrée des classes.

Les environs sont également châtiés, Jusqu'ici on ne constate aucun décès attribué à cette maladie,

Saint-Amand. — *Banquet républicain.* — Ainsi que nous l'avions annoncé, c'est hier 5 janvier qu'a eu lieu le banquet offert à M. Jules Sirot par ses électeurs. A deux heures, 120 convives étaient réunis dans la grande salle de l'hôtel Delguignies-Pétout, magnifiquement décorée. M. Alfred Girard, *sénateur avait bien voulu accepter la présidence*. A ses côtés nous remarquons MM. Jules Sirot, député ; Emile Davaine et Lepez, conseillers d'arrondissement ; Raviart et Dusart, adjoints au maire de Saint-Amand ; Bieussart, les membres de la commission organisatrice. Dans la salle les principaux républicains des communes de la ville et des deux cantons, les maires des villages voisins. Nous y voyons aussi avec étonnement celui que l'*Echo de la Frontière* appelle si élégamment « *le sympathique directeur du journal* conservateur de Saint-Amand », Ceci tend à rendre vraisemblable le bruit qui circule en ville depuis quelque temps *les réactionnaires n'ont plus d'organe dans notre ville.*

Le dîner très bien servi a été fort animé et a été suivi de manifestations sympathiques.

MM. Jules Sirot, Davaine, Girard et Lepez ont pris successivement la parole et ont été très applaudis.

Une quête faite pour un jeune gymnasiarque d'Anzin qui s'est blessé à Paris à la fête de la Fédération des Sociétés de Gymnastique a produit la somme de 78 francs 85 centimes.

On s'est séparé vers sept heures ; tous étaient enchantés de l'excellente journée.

DUNKERQUE

Arrestation. — Le sieur Victor Verbrugghe, qui ne fait que des dupes chez les restaurateurs, vient d'être coffré à la prison pour un repas succulent qu'il fit au restaurant Trassaert et qu'il ne put payer.

— La police a dressé procès verbal à la charge du nommé B..., Gustave, âgé de 39 ans, journalier, demeurant à Dunkerque, pour vol de deux sacs de charbon, du poids de 50 kilogs chacun, au préjudice du sieur Verlay, marchand de *charbons*. Ce dernier a l'habitude de charger le soir son camion, et de le déposer sur le quai de l'arrière-port pour y passer la nuit ; c'est là que C... a commis son larcin.

— Procès verbal a été dressé à la charge de la *femme X..., servante au service* de M. Beck, rue de la Marine, que sa maîtresse a prise en flagrant délit de vol d'un litre de rhum.

Procès-verbal a également été dressé à la charge du nommé Charles-Louis Deleu, âgé de 29 ans, né à Ghyvelde, marchand ambulant, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Objets trouvés. — Une petite bourse contenant une somme d'argent a été trouvée sur la voie publique, par Me Coustenoble, restaurateur, demeurant rue du Collège.

Un porte-monnaie contenant une certaine somme d'argent a été trouvé par la demoiselle Sidonie Guitton, demeurant Place Turenne, à Rosendael-les-Bains.

— Un autre porte-monnaie contenant également une somme d'argent, a été trouvé par la dame Stekelorum, demeurant, 5, rue des Vieux-Remparts.

Tous ces objets ont été déposés au commissariat central de police où leurs propriétaires peuvent les réclamer.

St-Pol. — *Incendie*. — Une meule de blé appartenant à M. Nave a pris feu.

Les dégâts sont estimés à 400 fr, couverts par la Compagnie le *Soleil*.

Gravelines. — *Vol*. — Pendant que la femme B... s'était absentée un moment, allant chercher son mari au cabaret, un voleur a pénétré chez elle et lui a volé un billet de 100 fr.

PAS-DE-CALAIS

Le nouveau Préfet du Pas-de-Calais

Le nouveau préfet du Pas-de-Calais, M Alapetite, n'est pas un nouveau venu dans ce département.

Déjà, en 1876, il y a résidé en qualité de chef de cabinet de M. Tenaille-Saligny, dont il a depuis épousé la fille.

M. Alapetite a été dans ces dernières années, successivement appelé à administrer les importantes Préfectures de l'Indre, de la Sarthe et du Puy-de-Dôme.

Son rapide avancement est, pour les républicains du Pas-de-Calais, un sûr garant des solides qualités administratives qui l'ont désigné à l'attention du gouvernement.

DÉRAILLEMENT A ARRAS

Un accident de chemin de fer s'est produit à Arras lundi dans la journée

Le train 8, venant de Paris et partant de Douai à midi 7, a déraillé près du passage à niveau du cimetière, par suite de l'écartement des rails.

Les dégâts sont purement matériels et tout s'est borné, pour les voyageurs, à un retard fort désagréable.